

GUIDE DE REMPLISSAGE

L'épreuve orale d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes du candidat, ses qualités d'expression orale, sa motivation à exercer les fonctions pouvant être confiées aux attachés d'administration de l'Etat, sa capacité à se situer dans un environnement professionnel, à s'y adapter et à encadrer une équipe.

Cet entretien débute par une présentation par le candidat de son parcours et de sa motivation et se poursuit par un échange qui peut comprendre notamment une ou plusieurs mises en situation professionnelle. Le candidat peut également être interrogé sur les enjeux des politiques publiques relevant du ministre chargé de l'agriculture et du ministre chargé du développement durable ainsi que sur l'environnement administratif dans lequel elles sont mises en œuvre.

(Durée : 30 min. dont 5 min. au plus de présentation par le candidat, coef. 4)

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

- Reporter votre identité.

ÉTUDES ET FORMATIONS

- Inscrivez le diplôme le plus élevé dont vous êtes titulaire (format date : jj/mm/aaaa).
- Indiquez les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel (période / durée : "du ...au..." ou nb de jours/mois/années).

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET EXTRA-PROFESSIONNELLE

- Expérience professionnelle : indiquez les principales activités que vous avez pu exercer en tant que salarié, non-salarié, fonctionnaires ou assimilé (stage, emploi salarié, emploi-étudiant, bénévolat, volontariat dans les armées et civils, emploi saisonnier...).
- Expérience extra-professionnelle : indiquez vos travaux de recherche, responsabilités électives, associatives (domaine social, sportif, culturel...).
- Précisez, pour chaque activité, les principales compétences acquises et développées.

PRÉSENTATION DU PROJET PROFESSIONNEL

- Présentez, **en une page maximum**, vos motivations pour intégrer la fonction publique de l'Etat en tenant sur une seule page. Veillez à contrôler que votre saisie respecte cette limite de 1 page.